



Soyez tous attentifs en cas de canicule

8 PRINCIPES À RESPECTER

- Je ne sors pas entre 12 h et 17 h.
- Je reste dans un endroit frais
- Je bois au moins 1.5 litre d'eau par jour
- J'évite de consommer de l'alcool
- Je ferme les portes et les fenêtres
- Je ventile tôt le matin ou tard le soir
- Je mange normalement
- Je donne de mes nouvelles régulièrement à mon entourage

Soyez prudents quand il fait très chaud (+ 30°), que la nuit la température ne baisse pas ou très peu et que cela dure plusieurs jours.

En cas de déclenchement préfectoral du plan Canicule, une salle rafraîchie sera mise à votre disposition quelques heures par jour à l'EHPAD Nadon

Si vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus, isolé(e) ou handicapé(e), n'hésitez pas à vous inscrire sur le registre «Canicule» de la Commune.

En cas de déclenchement du «Plan canicule», une personne de la Mairie prendra de vos nouvelles.

Renseignements et Inscriptions
Centre Communal d'Action Sociale
Mairie de Veneux-Les Sablons
Place du 11 novembre 1918
01 60 70 52 38
ccas@veneuxlessablons.fr

Moret Loing & Orvanne
Commune Nouvelle Ecuelles - Episy - Montarlot - Moret-sur-Loing - Veneux-Les Sablons

